



Financé par l'Union européenne.

THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance
des migrations et de la mobilité de main-
d'œuvre en Afrique du Nord

●●● LETTRE
D'INFORMATION



THAMM MAROC Lettre d'information No.2, Septembre 2021

Chers partenaires,

Nous avons le plaisir de vous adresser le deuxième numéro de la lettre d'information sur les progrès et les développements dans la mise en œuvre du programme régional « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM) ».

Ce programme vise à favoriser une migration régulière et une mobilité de la main-d'œuvre mutuellement bénéfiques pour les pays d'Afrique du Nord, et en particulier à maximiser les avantages de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre pour les pays d'origine et de destination, ainsi que pour les travailleurs migrants et leurs familles. Il contribue également à améliorer la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et la protection des travailleurs migrants en Afrique du Nord.

Découvrez les activités du programme THAMM mises en œuvre de février à septembre 2021.



- Le programme THAMM a tenu sa première conférence régionale sur les adaptations de la migration de main-d'œuvre à la crise de la COVID-19 dans les pays d'Europe et d'Afrique du Nord, du 05 au 07 juillet 2021 avec la participation des partenaires égyptiens, marocains et tunisiens ainsi que les donateurs et agences de mise en œuvre.
- Lancement des activités de renforcement des capacités du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes RSMMS par l'organisation du Premier atelier qui concernera les accords bilatéraux de la main d'œuvre.
- L'Office des Etrangers qui assure spécifiquement l'application de la politique gouvernementale belge relative à la gestion des flux migratoires, est compté comme partenaire de THAMM à partir de Juin 2021.

Première conférence régionale -Adaptations de la migration de main-d'œuvre à la crise de la COVID-19 dans les pays d'Europe et d'Afrique du Nord : tendances stratégiques et opérationnelles, enseignements et partage d'expérience

Organisée en ligne du 05 au 07 juillet 2021, cette conférence a rassemblé des représentants des gouvernements, les partenaires sociaux, et des universitaires d'Egypte, du Maroc et de la Tunisie, ainsi que de l'OIT, l'OIM, Union Européenne, l'OCDE, l'ETF, pour n'en citer que quelques-uns.

Avec plus de 130 participants d'Afrique du Nord et d'Europe, la conférence a offert l'opportunité de :

- Tirer le bilan des tendances actuelles des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre observées à l'intérieur et entre les deux régions ;



Financé par l'Union européenne.

- Créer un espace de dialogue entre l'ensemble des parties prenantes de la migration ;
- Appuyer à la mise en œuvre des activités du programme parmi les partenaires impliqués dans le programme THAMM à mi-parcours ;
- Créer un espace de dialogue entre l'ensemble des parties prenantes de la migration et la mobilité de main-d'œuvre afin d'aider à la construction d'un consensus de pratiques autour de l'établissement de voies régulières de migration y compris en situation de crise ;
- Préparer la phase post-crise en tirant les leçons des années 2020 et 2021

Tous les documents de la conférence sont disponibles sur le site en trois langues (<http://www.thammregionalconference.com>)

2021

THAMM

PREMIERE CONFERENCE REGIONALE

Le programme pilote THAMM (Pour une Approche Globale de la Gouvernance des Migrations et de la Mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord), financé par l'Union Européenne et mis en œuvre en Égypte, au Maroc et en Tunisie, a tenu sa Première Conférence Régionale coorganisée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Cette première conférence THAMM s'est penché sur : « Adaptations de la Migration de Main-d'œuvre à la Crise du Covid-19 dans les Pays d'Europe et d'Afrique du Nord : Tendances Stratégiques et Opérationnelles, Leçons et Partage d'Expériences » et sera entièrement en ligne. Plus de 140 participants d'Afrique du Nord, d'Europe et d'ailleurs ont assisté.

5, 6 & 7 Juillet, EN LIGNE

THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

Organisation Internationale du Travail (OIT) / Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) / ONU MIGRATION

Activités de renforcement de capacités du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes (RSMMS) en partenariat avec la Friedrich Ebert Stiftung Tunis

L'OIT, en partenariat avec la FES Tunis, a développé un programme de renforcement de capacités des points focaux du RSMMS, qui rassemble des syndicats européens, nord et ouest africains, depuis 2014 et contribue au développement des capacités syndicales de protection des travailleurs migrants et à faire valoir la position syndicale dans les politiques nationales, régionales et mondiales relative à la migration de main-d'œuvre. Ce programme se divisera en quatre modules portant sur des thématiques globales (accords bilatéraux de main-d'œuvre ; recrutement équitable) et internes (réflexion stratégique, réflexion méthodologique sur les enquêtes d'impact COVID).

L'atelier du 23 juin, a été coordonné en ligne par l'OIT, et proposé une journée de formation à 25 points focaux du réseau, partagée entre une séance interactive sur la compréhension des nouvelles formes d'accords bilatéraux, les normes internationales minimales à faire valoir et une séance de travail de groupes pour simuler des rounds de négociation et évaluer des accords au regard des normes existantes.



Financé par l'Union européenne.

THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

●●● LETTRE D'INFORMATION

Conclusion de partenariat entre Enabel et L'Office des Etrangers

Enabel est fier de pouvoir compter sur l'Office belge des Etrangers en tant que partenaire du projet "Pour une approche globale de la gouvernance et de la mobilité de main d'oeuvre en Afrique du Nord (THAMM-Enabel)"

Le THAMM-Enabel (une des composantes du programme THAMM) est mis en œuvre par Enabel et ses partenaires en Belgique, au Maroc et en Tunisie, avec le soutien de l'Union européenne. Il teste l'approche de Partenariat Mondial sur les Compétences, considérant que la mobilité du travail est davantage bénéfique pour toutes les parties si les talents peuvent trouver un emploi qualifié dans leur pays d'origine et dans le pays de destination.



En Belgique, l'Office des Etrangers assure spécifiquement l'application de la politique gouvernementale belge relative à la gestion des flux migratoires. Son Directeur Général Freddy Roosemont indique d'ailleurs: « Penser les migrations d'aujourd'hui et de demain est un des défis majeurs de toute l'Europe. La Belgique entend participer à relever ce défi»

Ce premier partenariat avec l'Office des Etrangers, formalisé en juin 2021, permettra de soutenir et promouvoir les activités menées dans le cadre du THAMM-Enabel, dont notamment la participation au suivi du projet, l'accompagnement des démarches administratives liées au Permis Unique des talents tunisiens et marocains en mobilité vers la Belgique, et la coopération avec des organisations similaires au Maroc et en Tunisie.



Une dynamique participative active et inclusive, un levier de la pertinence et de l'appropriation des résultats du programme THAMM par les partenaires tripartites marocains

La mise en œuvre du programme THAMM s'inscrit dans une dynamique participative active prenant en considération l'implication de tous les mandants tripartites, à travers le Comité de Coordination Technique (CTT) déjà constitué. C'est dans ce cadre de gouvernance du programme qu'une série d'ateliers de réflexion et de production technique a été organisé durant les mois de janvier et de février 2021 pour identifier les principales thématiques du programme et de structurer des groupes thématiques tripartites correspondants.

Les ateliers de travail des groupes thématiques ont été organisés à distance à cause du contexte défavorable relatif à la pandémie de la Covid-19 et des mesures de confinement prises au niveau international limitant, parmi d'autres la mobilité inter pays et les rassemblements.



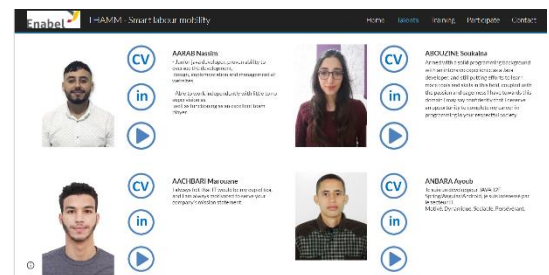
Financé par l'Union européenne.

Les groupes thématiques qui ont été structurés et les thématiques qui ont été identifiées et programmées sont les suivants :

- **Groupe 1** : Cadre politique, législatif et institutionnel : Cohérence et articulation Politiques migratoires et sectorielles / recrutement éthique et équitable ;
- **Groupe 2** : Politiques de reconnaissance de qualifications professionnelles / développement des Compétences ; Orientation/Placement à l'International / Plan de mobilité / Matching et Orientation Pré-Départ (PDO) ; Accompagnement et suivi après départ ;
- **Groupe 3** : Outils et normes Statistiques / données sur la migration internationale de main-d'œuvre (SMIM) ;
- **Groupe 4** : Schémas de mobilité ;
- **Groupe 5** : Dialogue régional sur la Mobilité / Coopération Sud-Sud.

Prise en charge de l'insertion des talents marocains formés dans le cadre du Projet de mobilité PALIM

Le Projet répondant aux pénuries de talents grâce à des modèles innovants de mobilité (PALIM) a été mis en oeuvre par Enabel et ses partenaires au Maroc et en Belgique entre mars 2019 et avril 2021, avec l'appui de l'Union européenne à travers le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD). Dans THAMM, Enabel intègre les talents formés dans le cadre du projet PALIM et qui n'auraient pas encore trouvé de travail. Depuis le mois de septembre, la mobilisation des employeurs est activement relancée, afin de booster les recrutements (essentiellement en Belgique). Pour ce faire, la plateforme de matching élaborée a été mise à jour et adaptée. Celle-ci comprend



@Enabel, Photo de la Plateforme de matching des talents

des explications sur le projet, la formation ainsi que les CV détaillés des talents. (Lien vers la plateforme : <https://sites.google.com/view/enabel-palim>)

Une assistance technique pour le renforcement de la cohérence entre les politiques migratoires et les stratégies sectorielles marocaines : qualité et pertinence des services et harmonisation et coordination multi-acteurs pour une meilleure inclusion socio-économique et protection des migrants

Une Assistance Technique est en cours en partenariat avec le Ministère de Travail et de l'Insertion Professionnelle mais aussi en impliquant activement d'autres départements sectoriels (Département de la Formation Professionnelles, OFPPT, CNSS, ANAPEC, Ministère des Affaires étrangères marocain) pour le renforcement de la cohérence entre les politiques migratoires et les stratégies sectorielles pour l'emploi, le marché du travail, la protection sociale, l'éducation et la formation professionnelle et l'articulation de l'ensemble du cadre législatif et de la réglementation marocaine à l'aune des normes internationales du travail. L'AT, qui comprend une analyse des besoins des partenaires clés, devrait fournir une série de recommandations pour des mesures opérationnelles à mettre en place et fournir le soutien nécessaire à leur mise en oeuvre afin de renforcer cette cohérence.

ANAPEC : Renforcement des services d'intermédiation et renouvellement de l'offre des services de placement à l'international

L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) et le Bureau International du Travail (BIT) lancent un processus intégré de renforcement des services d'intermédiation (Emploi salarié et Appui à l'entrepreneuriat) et de renouvellement de l'Offre des Services de Placement à l'International (OSPI) afin de mieux



Financé par l'Union européenne.

répondre à la fois à l'offre et à la demande des compétences. Ce processus d'assistance technique concerne, parmi d'autres, l'analyse de parcours des chercheurs d'emploi migrants et réfugiés pour accéder aux services d'intermédiation d'emploi, le développement d'outils d'appui à la recherche d'emploi salarié adaptés aux migrants et réfugiés, le développement de matériel de sensibilisation et de formation sur l'entrepreneuriat adaptés aux besoins de chercheurs d'emploi migrants et réfugiés, le développement d'une nouvelle stratégie et des outils de Placement à l'International et de prospection, et la formation de formateurs au profit des conseillers de l'ANAPEC.

Une série de webinaires de *Benchmarking* afin de mieux appréhender la gouvernance de la mobilité de la main d'œuvre dans son contexte global

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a organisé une série de séminaires visant à nourrir la réflexion des institutions marocaines sur l'adaptation des mécanismes de gouvernance de la migration de main d'œuvre au Maroc par le biais du partage des expériences. Ainsi, un webinaire technique portant sur la « Gouvernance de la migration de main-d'œuvre : l'expérience du Québec (Canada) », a été coorganisé le 25 février 2021, par le Ministère du travail et de l'insertion professionnelle (MTIP), chef de file du programme THAMM, et en coopération avec le Bureau du Québec au Maroc. Ce dernier a présenté l'expérience Québécoise en mettant en exergue le dispositif de pilotage de l'emploi au Québec et l'immigration temporaire d'une manière générale (promotion, prospection, attraction et veille) et le recrutement temporaire au Maroc plus particulièrement. Le webinaire a représenté également l'opportunité d'appréhender les différents mécanismes de contrôle des employeurs de travailleurs étrangers, des agences de recrutement international et des consultants en immigration en vue de mieux protéger les travailleurs étrangers.



Par ailleurs, dans le même cheminement de partage d'expérience, un atelier technique coorganisé par le MTIP et l'OIM a été tenu le 22 avril 2021 pour s'inspirer du projet ESCO de la Commission Européenne. Ce projet innovant propose un « langage commun » sur les métiers et les compétences qui, lui, peut être utilisé par différentes parties prenantes sur les thèmes de l'emploi, de l'éducation et de la formation. Cet atelier, grâce à la participation de plusieurs intervenants-experts représentant des entités différentes, telle que : la Commission Européenne, le Certif-ID et la Fondation Européenne pour la Formation (ETF), était une occasion pour exposer l'objectif du projet ESCO pour cerner davantage la classification européenne des emplois et des compétences et faciliter, ainsi, l'intermédiation internationale et la requalification et le perfectionnement des compétences professionnelles. Et enfin, un espace a été dédié à l'introduction du concept du *Big Data* dans l'analyse des postes d'emplois et la nécessité des taxonomies standards pour interpréter les données.





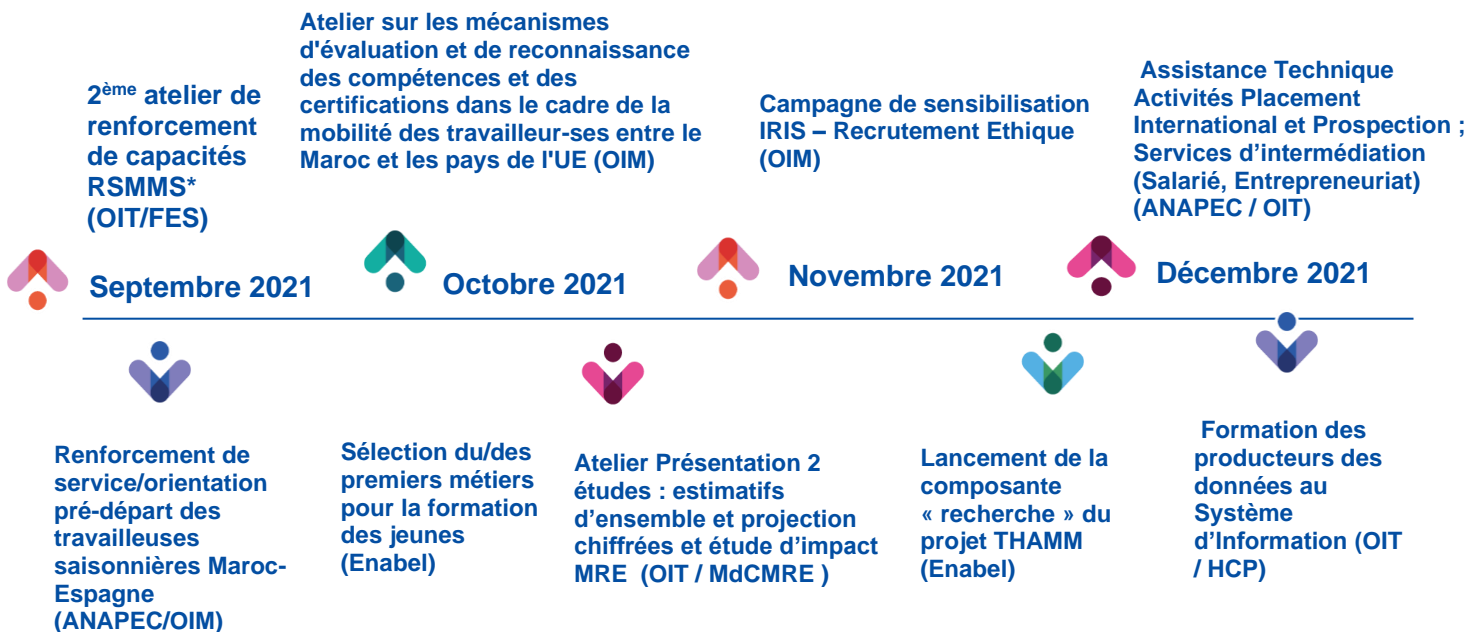
Financé par l'Union européenne.

Formation portant sur la Norme IRIS et les recommandations de Montréal en vue de promouvoir le recrutement éthique



Dans l'objectif d'équiper les entités gouvernementales concernées par la promotion et la mise en œuvre du recrutement éthique afin de leur permettre de mieux concevoir et mettre en œuvre des stratégies et programmes dans ce sens, l'OIM a développé un programme de formation modulaire destiné aux acteurs gouvernementaux concernés afin de faciliter le recrutement transfrontalier. Pour ce faire, une première session introductive de la formation sur la norme IRIS et sur les recommandations de Montréal a été organisée par l'OIM le 20 mai et le 22 Juin 2021. La formation a visé

le déploiement de cette norme (IRIS) dans les domaines des politiques publiques, de la réglementation, de l'application des lois, de la protection des migrants et de la coopération bilatérale.



* Réseau Syndical Migration Méditerranéennes Subsahariennes



Financé par l'Union européenne.

CONTEXTE

Afin de répondre aux défis liés à la mobilité de la main-d'œuvre dans les pays d'Afrique du Nord, plusieurs initiatives sous-régionales ont été entreprises. En s'appuyant sur une approche holistique de la gouvernance et de la mobilité de la main-d'œuvre, l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), ainsi que Enabel, l'Agence belge de développement, ont développé une initiative régionale visant à renforcer les mécanismes de protection des travailleurs migrants tout au long du cycle migratoire, qu'il s'agisse de travailleurs quittant la région ou venant y rechercher un emploi.

Financé par l'Union européenne, le programme THAMM comprend cinq objectifs spécifiques – dont quatre sont gérés conjointement par l'OIM et l'OIT – qui contribueront à améliorer la gouvernance des migrations des travailleurs migrants en Egypte, en Tunisie et au Maroc, à travers l'élaboration et la mise en œuvre de cadres politiques cohérents fondés sur les droits humains et les normes du travail. Le programme contribuera aussi à la préparation, la mise en place et/ou l'amélioration, d'une part, de schémas de mobilité régulière par Enabel et d'autre part, d'un cadre juridique relatif à la migration et la mobilité régulières en coopération avec les pays nord-africains ciblés et les États membres de l'Union européenne (UE).



Pour plus d'informations, veuillez contacter les points focaux nationaux :

Zainab Naji, Enabel
zainab.naji@enabel.be

Lian-Philipp Haddad, GIZ
Lian-philipp.haddad@giz.de

Abderrahim Amraoui, OIT
amraoui@ilo.org

Natsuko Funakawa, OIM
nfunakawa@iom.int

Mis en œuvre par



Organisation
internationale
du Travail



Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Enabel, OIT, et OIM, et ne reflète pas en aucun cas les opinions de l'Union européenne

© — 2021 — Enabel, OIT, OIM. Tous droits réservés.